

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 3

Rubrik: Renseignements utiles à qui voyage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renseignements utiles à qui voyage

Service aérien Paris-Genève

La liaison par la voie des airs de ces deux villes aura lieu quotidiennement (sauf le dimanche) jusqu'au 2 octobre 1932, aux heures suivantes :

Départ de Paris : 14 h. 15. Arrivée à Genève : 17 h. 25.

Départ de Genève : 9 h. 50. Arrivée à Paris : 12 h. 30.

La communication avec les autres villes de Suisse est assurée par la Swissair. Les conditions de tarif pour le transport des voyageurs sont les suivantes :

Paris-Genève :

Aller	A. et R.	A. et R.	Suppléments
	1 mois.	15 jours.	de bagages
420. »	795. »	630. »	4 fr. le kg.

Ces prix s'entendent en francs français.

Entrée provisoire en Suisse des véhicules à moteur

1° **Carte d'entrée provisoire.** — Les automobilistes et motocyclistes étrangers ne possédant pas de triptyque, qui désirent se rendre en Suisse pour un bref séjour, peuvent obtenir à la frontière auprès de tous les bureaux de douane, pour le prix de fr. 2. », une « *carte d'entrée provisoire* ». Celle-ci autorise les voyageurs à rester 7 jours (jour d'entrée non compris) en Suisse avec leur véhicule sans acquitter aucun droit d'entrée. La validité de cette carte peut être prolongée une seule fois de 7 jours par les bureaux de douane suisses (taxe supplémentaire de fr. 2. »).

2° **Triptyque ou carnet de passage en douane.** — Ces documents, valables une année, exonèrent de l'acquiescement des droits de douane. Ils sont délivrés par les associations automobilistes suisses moyennant paiement de taxes prévues.

3° **Passavant**, valable un an, délivré par les bureaux de douane contre dépôt du montant des droits d'entrée ou d'une garantie. Les droits d'entrée sont de : fr. 500. » par 100 kg. pour les motocyclettes et de fr. 110. » à 170. » par 100 kg. pour les automobiles, suivant le poids de la voiture.

Transport des automobiles par les tunnels des Alpes et par bacs

Les entreprises suisses de transport ont établi un horaire pour le transport des autos à travers les tunnels et par bacs. Prospectus auprès de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Bureaux frontières et service d'entraide

L'Automobile-Club de Suisse et le Touring-Club Suisse ont installé, sur les principales routes, à côté des postes douaniers frontières, des bureaux spéciaux qui sont à l'entière disposition des automobilistes pour leur fournir tous renseignements et leur faciliter l'entrée en Suisse. Ces deux associations organisent également un service d'entraide routier (l'Automobile-Club de Suisse au Gothard seulement).

Exonération d'impôts et de taxes

En Suisse, les automobilistes étrangers sont exonérés d'impôts pendant les *trois premiers mois* de

leur séjour. Passé ce délai, ils sont soumis aux impôts perçus par le canton où ils ont élu domicile.

Toutes les taxes qui étaient perçues sur les routes de montagne sont *supprimées* depuis le début de l'année 1929 (Furka, Grimsel, Klausen, etc.).

Postes alpestres suisses

La Direction générale des Postes suisses vient d'éditer, en langues française, allemande et anglaise, une liste donnant les indications suivantes : durée de l'exploitation, longueur et prix des parcours, de même qu'un tableau des tarifs pour courses spéciales et des taxes accessoires.

La route des Monts d'Auvergne au départ du Centre Touristique de Rocamadour (Lot)

Du 4 juillet au 12 septembre 1932, Rocamadour, qui, à l'attrait de sa situation merveilleuse, joint celui d'être un excellent centre d'excursions dans le pittoresque Haut-Quercy et le point de départ d'un circuit automobile vers les Monts d'Auvergne par la région si belle, mais trop peu connue du Bas-Limousin.

En 3 journées, le voyage parcourt des sites délicieux : Brive, les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore, le Massif du Cantal, Murat, Le Lioran, la vallée de la Cère, Aurillac, Salers et les rives de la Dordogne.

Prix du transport, pour les trois journées : 350 fr. (Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles.)

Pour tous renseignements, s'adresser : aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, bd des Capucines et 126, bd Raspail, ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux principales gares du réseau d'Orléans; aux « Autocars Rocamadour-Padirac » à Rocamadour (Lot); aux principales agences de voyages.

Le plus précieux des guides...

C'est le guide officiel illustré 1932 des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine.

Un texte magnifiquement illustré sur l'art du bien manger en Alsace, une carte des centres intéressants du réseau (arts, histoire, sports, tourisme, thermalisme, climatisme), un texte et une carte sur les sports d'hiver en Alsace, une partie descriptive entièrement revue et amplifiée, des renseignements complets sur les services automobiles touristiques organisés de juin à septembre avec des exemples de voyages combinables en chemin de fer et en auto-car, tels sont les éléments nouveaux qui viennent s'ajouter aux renseignements sur les tarifs, les horaires, les fêtes et manifestations prévues en 1932, aux cartes, plans, hors-textes et photos artistiques.

Mise en vente aux Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 5, rue de Florence et 2, avenue Portalis, Paris (8°); à la Maison de France, 101, Champs-Élysées; à la gare de Paris-Est.

Prix : 3 fr. 50. Expédition par poste contre versement de 4 fr. 25, au compte de chèques postaux : A. L. Paris N° 27.988. (Aucun envoi n'est fait contre remboursement.)